



Lycées



TROP, C'EST TROP !

Classes surchargées, augmentation des effectifs

Pour maintenir le même taux d'encadrement qu'en 2010, première année d'application de la réforme Chatel, il aurait fallu créer 750 postes dans les lycées de l'académie !

Manque de locaux dans les lycées pour absorber l'augmentation démographique (baby boom de l'an 2000), notamment en Seine-Saint-Denis, mais aussi dans certains territoires de Seine-et-Marne et du Val-de-Marne.

Droit au redoublement dans l'établissement d'origine en cas d'échec au bac et conservation des notes supérieures à la moyenne

Ajustements de circonstance qui va compliquer la gestion des classes de terminales. Selon les places disponibles, les élèves assisteront à tous les cours ou pas.

Crise de recrutement : ça ne va pas mieux !

- 14% des postes n'ont pas été pourvus à la dernière session du concours externe du CAPES ;
- des matières particulièrement touchées comme les lettres classiques, les lettres modernes, l'allemand, l'anglais, l'éducation musicale ou les mathématiques. ;
- postes non pourvus à la rentrée, remplacements impossibles.

CONTRE la dégradation des conditions de travail en lycée.

MOBILISONS-NOUS

- **POUR** la réécriture des décrets sur le redoublement ;
- **POUR** la fin des horaires globalisés ;
- **POUR** le cadrage national des heures pour les effectifs réduits ;
- **POUR** un maximum de 30 élèves par classe ;

POUR une autre conception du lycée.
POUR une véritable revalorisation de nos salaires et de nos métiers.

Toutes et tous en grève le 8 septembre !

CARCASSONNE
Rassemblement à 11h
devant la DSDEN de l'Aude
67 rue Antoine Marty



Lycées



TROP, C'EST TROP !

Classes surchargées, augmentation des effectifs

Pour maintenir le même taux d'encadrement qu'en 2010, première année d'application de la réforme Chatel, il aurait fallu créer 750 postes dans les lycées de l'académie !

Manque de locaux dans les lycées pour absorber l'augmentation démographique (baby boom de l'an 2000), notamment en Seine-Saint-Denis, mais aussi dans certains territoires de Seine-et-Marne et du Val-de-Marne.

Droit au redoublement dans l'établissement d'origine en cas d'échec au bac et conservation des notes supérieures à la moyenne

Ajustements de circonstance qui va compliquer la gestion des classes de terminales. Selon les places disponibles, les élèves assisteront à tous les cours ou pas.

Crise de recrutement : ça ne va pas mieux !

- 14% des postes n'ont pas été pourvus à la dernière session du concours externe du CAPES ;
- des matières particulièrement touchées comme les lettres classiques, les lettres modernes, l'allemand, l'anglais, l'éducation musicale ou les mathématiques. ;
- postes non pourvus à la rentrée, remplacements impossibles.

CONTRE la dégradation des conditions de travail en lycée.

MOBILISONS-NOUS

- **POUR** la réécriture des décrets sur le redoublement ;
- **POUR** la fin des horaires globalisés ;
- **POUR** le cadrage national des heures pour les effectifs réduits ;
- **POUR** un maximum de 30 élèves par classe ;

POUR une autre conception du lycée.
POUR une véritable revalorisation de nos salaires et de nos métiers.

Toutes et tous en grève le 8 septembre !

CARCASSONNE
Rassemblement à 11h
devant la DSDEN de l'Aude
67 rue Antoine Marty